

## Avoir des bons plumages toute l'année

Roger RINCKEL et Pierre TABOURIN

Lors de notre championnat de France à Soultzmat en novembre 2015, nous avons fait appel à 2 juges allemands pour avoir un regard neuf sur nos élevages. Au-delà de l'appréciation de niveau de sélection de nos strassers, ces derniers ont noté la présence de plusieurs pigeons dont la qualité de plumage laissait à désirer. Dans le cadre de nos expositions, ce point est plus ou moins sévèrement sanctionné selon les juges. En Allemagne ou en Suisse, la sanction est immédiate et sévère : **le sujet est disqualifié car c'est une faute imputable à l'éleveur** qui a négligé cet aspect (contrairement à l'élimination lorsque ça vient du pigeon lui-même : déformation squelettique, œil coulé.....). Après avoir fait preuve de diplomatie, ces derniers avaient alors revu un peu à la baisse leur niveau de sévérité sur cet aspect, mais ils sont sans doute repartis en se disant que les éleveurs français étaient quelques peu négligents.....

Bort les Orgues, en novembre 2016, « rebelote » ! En cours de jugement, un juge vient me trouver en me disant : « ...je suis bien embêté car mon plus joli sujet a la plupart des rémiges trouées comme si elles étaient passées à la machine à coudre. Dois je le disqualifier sachant que c'est le plus beau de ma série ?... ». Malgré nos remarques et appels à la vigilance suite à Soultzmat, il semblerait que beaucoup n'aient pas compris le message ou ne sache pas comment traiter ce point.

Dans le même registre, un nouvel éleveur de pigeons me téléphone au cours du mois de juin pour m'informer d'un problème devenu récurrent dans sa volière : plusieurs sujets sont entièrement déplumés au niveau du cou et les plumes sont cassées à leur base ! Le coupable est le même et c'est un article de notre ami Roger RINCKEL qui me donne l'occasion de faire le point sur ce problème assez facile à gérer :

**La pseudo gale est due à l'acarien Falculifer** qui provoque des **cassures des plumes à 1 ou 2 mm** de la peau. Le parasite vit sur les plumes, le long du rachis. Il est également responsable de **lésions des rémiges dites en "pique de machine à coudre"**. La maladie apparaît principalement au printemps et en été. Elle semble disparaître en automne et en hiver. Mais, en l'absence de traitement, elle réapparaît le printemps suivant. Ce parasite est également responsable de coupure des barbules comme avec une paire de ciseaux. Parfois, il colonise également les plumes qui se déforment (elles frisottent ou elles cassent). Bien entendu, les plumes abîmées ne peuvent se régénérer. **Il faut attendre la mue suivante pour observer une amélioration**. Ils sont aussi responsables des caudales cassées au milieu de la plume et que certains assimilent à des plumes rongées par les souris !



Ce sont des maladies fréquentes dont il est parfois difficile de se débarrasser et ce, d'autant plus que les pigeons se recontaminent au contact de plumes infestées ou de pigeons porteurs. Même dans sa localisation externe, le parasite, visible le long du rachis de la plume. Une partie du cycle de ce parasite se déroule à l'intérieur du pigeon en particulier en saison froide.

Ces acariens ne sont pas visibles à l'œil nu contrairement aux **poux rouges de forme allongée** qu'on remarque aisément sur les plumes blanches de nos strassers, en particulier sur les jeunes au niveau du cou : **les lipeures**. Ces derniers ne font aucun dégât sur les plumages mais peuvent pénaliser les pigeons aux expositions et surtout dérangent les pigeons la nuit lorsqu'elles sont les plus actives et peuvent engendrer de la casse d'oeufs pendant la couvaison.

Attention, les traitements de l'un sont totalement inefficaces sur l'autre ! **Contre l'acarien falculifer, la matière active la plus efficace est l'ivermectine**. Le produit commercial le plus connu est l'Ivomec, mais il existe de nombreux autres produits contenant de l'ivermectine tout aussi efficaces. Ils existent sous diverses formes (injectable, orale, **per cutanée = mode pour-on**). Il est

aussi utilisé chez les bovins. Le plus simple est de poser une goutte de produit directement sur la peau du pigeon en dessous de l'aile ou à la base du cou à l'aide d'un compte-goutte. Normalement le pigeon est protégé pendant au moins 6 mois et, lorsque la volière est débarrassée de cette gale (plus de pigeons déplumés au printemps ou en été), on peut se contenter de le faire 1 fois par an. **L'idéal est de le faire en fin d'été, juste avant le démarrage de la mue afin d'avoir un plumage impeccable à la fin de la mue.** L'ivermectine est sans impact sur les lipeures.

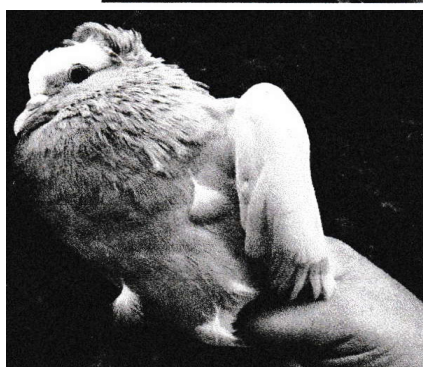
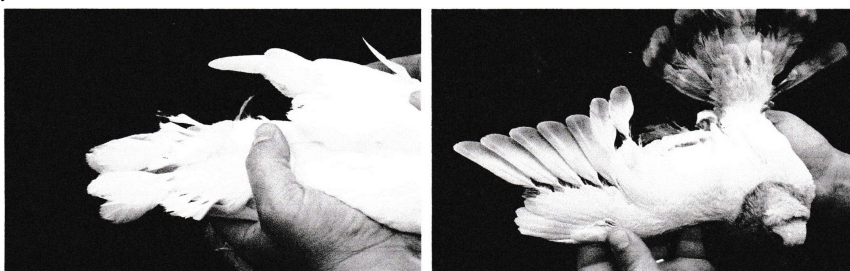
**Contre les lipeures**, il existe de nombreux produits commerciaux contenant de la **pyréthrine ou des pyréthroides**. Ils se présentent souvent en spray ou en poudre. Toutefois, attention à ne pas le mettre en contact avec les yeux du pigeon lors de son administration. Il est très difficile d'éliminer totalement les lipeures mais leur nocivité est moindre et un **nettoyage régulier des plumes présentes dans la volière, en particulier pendant la mue** réduira fortement leur présence et les risques de contamination.

Pour compléter cet article, Roger RINCKEL a trouvé et traduit un témoignage particulièrement intéressant d'un éleveur paru dans une revue allemande :

*Colombiculteur depuis de très longues années, j'avais pour habitude, avant de partir en vacances, d'éliminer par la cuisine tous les sujets qui n'avaient pas les qualités requises, afin de simplifier la tâche de mon copain qui veut bien s'en occuper. Quelle ne fut pas ma surprise en analysant les intestins de voir la présence de vers. Malheureusement les pigeons en volière, adultes et jeunes, étaient déjà en mue et j'ai gardé 5 jeunes de très bon niveau âgés de 23 à 25 jours dans les nids.*

*Mon proche départ ne me laissait guère le temps et après recherches je fus tout content de trouver un vermifuge que l'on pouvait octroyer même en période de mue. J'ai donc procédé au nettoyage de mes volières et j'ai administré à chaque pigeon et à chaque jeune dans les nids un cachet de vermifuge. Deux jours après j'ai bien nettoyé et désinfecté les volières.*

*De retour de vacances, mes premiers pas étaient de visiter mes volières. Mes pigeons étaient en forme, volaient et se comportaient comme d'habitude. Mais en voyant les jeunes pigeons qui étaient encore dans leur nid avant mon départ, je fus consterné de voir les rémiges et les plumes de la queue dégarnies et en partie brisées. Je pensais que la dose de vermifuge administrée aux jeunes était trop forte, mais le choc fut d'autant plus grand en regardant de plus près les plumes de mes pigeons adultes.*



*J'aurai dû me fier à ma longue expérience d'éleveur de pigeons et **ne surtout pas administrer de vermifuge pendant la mue** et ne plus faire confiance à des revendeurs de produits exceptionnels. Ce témoignage est surtout publié pour informer tous les éleveurs et passionnés de pigeons afin de leur épargner de très mauvaises surprises !*